
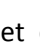
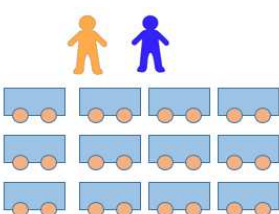




CO-INTERVENTION

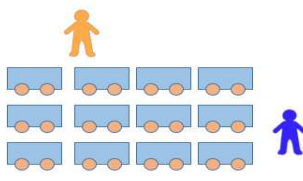


■ Modalités d'organisation au sein de la classe

Les professeurs sont tout à fait libres d'organiser leurs interventions au sein de la classe. **Les différents exemples ci-dessous gagnent à être mixés pendant la même séance.** Les exemples de modalités d'organisations de co-intervention au sein de la classe qui suivent ne sont que des propositions, avec indication des avantages  et des limites  de chaque modalité, destinées à éclairer les enseignants.

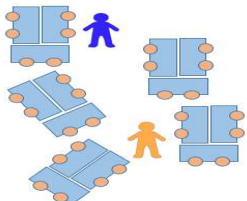


1. L'enseignement en tandem

	 	Les deux professeurs interviennent en même temps devant le groupe.
		Les professeurs s'adressent tour à tour aux élèves en explicitant la cohérence du projet pédagogique et en montrant les liens entre leurs disciplines.
		Le risque est de rester sur un cours magistral descendant. Sur une durée trop longue, les discours risquent de ne plus être distingués par les élèves et créer de la confusion.

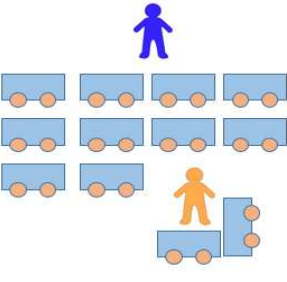


2. L'un enseigne, l'autre aide

	 	L'un des deux professeurs anime l'ensemble tandis que l'autre circule dans la classe pour aider.
		Les deux professeurs agissent à des niveaux différents : l'un pour la classe, l'autre au niveau individuel lorsque c'est nécessaire.
		Sur une séance complète, les rôles des professeurs sont déséquilibrés, ils doivent donc alterner.

3. Les deux aident

	 	Les deux enseignants circulent dans la classe et peuvent aider les élèves qui en ont besoin.
		Les deux professeurs interviennent sur un plus grand nombre d'élèves.
		Le rôle de chacun doit être bien compris des élèves.

4. L'enseignement avec des groupes différenciés

	 	Un des enseignants aide un groupe d'élèves ayant des besoins spécifiques ou ayant une tâche particulière.
		L'enseignement est différencié pour s'adapter aux élèves ou à certaines activités qui peuvent être complémentaires.
		Tous les élèves doivent travailler sur la même situation professionnelle et cette organisation ne doit pas conduire à toujours mettre à l'écart un groupe d'élèves.

Le cas où un des professeurs anime l'ensemble de la séance pendant que l'autre observe ne peut pas être une modalité habituelle de co-intervention, même en alternant les rôles, car ce choix ne met pas clairement en lien les disciplines pour les élèves.

CO-INTERVENTION

■ Démarches et pratiques pédagogiques

La co-intervention offre des conditions particulièrement propices à la diversification des démarches et des pratiques pédagogiques en fonction des objectifs poursuivis : apprentissage par projet; différenciation pédagogique à travers les contenus d'apprentissage, les productions demandées aux élèves, les environnements de travail (notamment l'organisation de l'espace) ; utilisation des outils numériques et développement des compétences liées à l'usage du numérique (voir le vademécum « *Renforcer les usages du numérique* »).

La co-intervention est également propice à l'organisation de travaux de groupes en interdépendance positive. Il s'agit de mettre en interaction les élèves en les faisant collaborer à l'acquisition de connaissances du programme, à la résolution d'un problème ou à la réalisation d'un projet. Chaque élève d'un groupe est responsable d'une tâche (ou information) spécifique qui fait partie d'une tâche globale à réaliser par le groupe. Les élèves deviennent « experts de leur tâche » et s'approprient des compétences différentes qu'ils doivent partager et mobiliser solidairement au sein de leur groupe pour la réalisation d'un projet final. Le développement de compétences sociales (de collaboration, la capacité d'initiative, la prise de décision) est ainsi favorisé.

D'après le vade-mecum national « Mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle » pages 17-18